

PROCES VERBAL DE LA SEANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL
du 4 mars 2025

Etaient présents :

MMES et MM FOUILLOUX GROSROYAT BILLARD LAGREZE FERNANDEZ LABRUNIE MAKHLOUF MONTANARI GOLLIET

Absent(s) excusé(s) :

M. RIVIERE : pouvoir à M. FOUILLOUX

Mme DE SAEVER

Mme GERVIER : pouvoir à Mme GROSROYAT

M. GUYONDET

Mme HUDRY

Mme AUBERTIN

Absent :

M. RENAUT

1°) **Ouverture de la séance**

- a) Vérification du quorum
- b) Nomination d'un secrétaire de séance
- c) Approbation du compte-rendu du 4 février

2°) **Finances – Economie**

- a) **Etat des factures**
- b) **Mise en place d'un contrat de location pour la téléphonie IP 3CX de la mairie**
- c) **Refacturation des frais de fourrière aux propriétaires des véhicules abandonnés sur la commune**
- d) **Construction Ecole Maternelle + réfectoire – Avenant n°2 au lot 1 « Terrassement-VRD-Espaces Verts »**
- e) **Construction Ecole Maternelle + réfectoire – Avenant n°2 au lot 2 « Gros Œuvre »**
- f) **Construction Ecole Maternelle + réfectoire – Avenant n°1 au lot 6 « Menuiseries extérieures-Serrurerie-Métallerie »**

3°) **Urbanisme**

- a) Dossiers vus en commission du
- b) Dossiers acceptés/refusés depuis le 4 février
- c) **Déclaration(s) d'intention d'aliéner**

4°) **Travaux, Bâtiments et Voirie**

- a) Informations diverses

5°) **Ecole – Cantine – Centre de Loisirs**

- a) Informations diverses

6°) **Commission CLAC - Informatique**

- a) INFORMATIQUE : informations diverses
- b) CLAC : informations diverses

7°) **Affaires sociales et CCAS**

- a) Informations diverses

8°) **Communauté d'agglomération**

- a) Compte rendu du conseil communautaire du 26/02/2025
- b) Compte rendu des différentes commissions

9°) **Questions/informations diverses**

1°) **Ouverture de la séance**

- a) Le quorum est atteint, 9 conseillers sont présents à l'ouverture de la séance.
- b) Monsieur le Maire demande qui est volontaire pour être secrétaire de séance, M. FERNANDEZ se propose et est désigné.
- c) Approbation du procès-verbal du 4 février : Le PV est approuvé à l'unanimité.

2°) Finances - Economie :

- a) **Etat des factures** : Le document n'appelle aucune observation particulière.
- b) **Mise en place d'un contrat de location pour la téléphonie IP 3CX de la mairie** : Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que lors de sa séance du 5 novembre 2024, il avait été décidé de passer la téléphonie de la mairie et de l'école en mode IP. Le prestataire OCI Connect avait alors été retenu. Afin de finaliser cette commande, un contrat de location doit être signé avec Grenke pour cette solution de téléphonie 3CX. Comme précisé dans la délibération D2024_063 du 5 novembre 2024, la mensualité sera de 105.24€ HT soit **126.29€ TTC** sur 36 mois avec une facturation trimestrielle. Le Conseil accepte à l'unanimité.
- c) **Refacturation des frais de fourrière aux propriétaires des véhicules abandonnés sur le territoire communal** : Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que lors de sa séance du 7 mai 2024 (Délibération D2024_032), il a été décidé de signer une convention avec la société DEPANNAGE GESSIEN afin de mettre en fourrière les véhicules abandonnés sur la commune. L'entreprise facture les frais de fourrière à la commune lorsque les propriétaires ne viennent pas récupérer leur véhicule. Il est donc proposé de refacturer ces frais aux propriétaires afin que la commune soit remboursée. Le Conseil accepte à l'unanimité.
- d) **Construction Ecole maternelle + réfectoire - Avenant n°2 au lot 1 « Terrassement-VRD-Espaces Verts »** : En raison de certains travaux qui ont été modifiés, l'entreprise STPFA présente un avenant en moins-value d'un montant de -25'250.00 € H.T, soit **-30'300.00€ TTC**. Le Conseil accepte à l'unanimité.
- e) **Construction Ecole maternelle + réfectoire – Avenant n°2 au lot 2 « Gros œuvre »** : Certains travaux ayant été modifiés, l'entreprise K2G présente un avenant d'un montant de 2'100.00 € H.T. soit **2'520.00€ TTC**. Le Conseil accepte à l'unanimité.
- f) **Construction Ecole maternelle + réfectoire – Avenant n°1 au lot 6 « Menuiseries extérieures-Serrurerie-Métallerie »** : Certains travaux ayant été modifiés, l'entreprise CARRAZ présente un avenant en moins-value d'un montant de -13'156.40€ H.T., soit **-15'787.68€ TTC**. Le Conseil accepte à l'unanimité.

3°) Urbanisme :

- a) Dossiers vus en commission : la prochaine commission est fixée au 10 mars
- **Déclarations préalables**
 - //
 - **Permis de construire**
 - //
- b) Dossiers acceptés depuis le 4 février
- **Déclarations préalables**
 - M. FALCO V., Rue du Vieux Bourg, pour installation d'un velux
 - M. VERNE J.Y., Vie des Tauques, pour installation de panneaux solaires
 - Mme SOUSA FARIA T., Chemin des Trévys, pour clôture et portillon
 - M. BOIS P., Impasse des Claisets, pour modification et changement des menuiseries, isolation thermique et création d'un auvent
 - **Permis de Construire**
 - //
 - **Dossiers refusés**
 - M. BUET G., Chemin des Borrax, pour aménagement de logements
 - Mme ESCUDIE M., Rue du Journans, pour abri de jardin
 - M. GIRONDIN, Route de Versonnex, pour maison individuelle
- c) **Déclaration(s) d'intention d'aliéner** : 6 déclarations sont présentées pour lesquelles la commune n'exercera pas son droit de préemption.

4°) Travaux, Bâtiments et Voirie

- a) Informations diverses :
 - Les travaux de la nouvelle école se poursuivent. La charpente est bien avancée, et l'étanchéité bitume sur les toit-terrasses est en cours d'achèvement.
 - La 3^{ème} et dernière étape relative à la modernisation de l'éclairage public est budgétisée et devrait commencer prochainement.
 - La plateforme des vélos électriques est opérationnelle depuis une semaine.
 - Le dossier relatif à l'audit demandé pour la performance énergétique des bâtiments communaux est en pause dans l'attente du retour du cabinet d'étude.
 - Monsieur le Maire fait un point sur l'accès de la future maison Séniors.

5°) Ecole – Cantine – Centre de Loisirs

- a) Compte-rendu/Informations diverses : M. BILLARD informe que la réunion de la commission s'est tenue le 11 février dernier. Au cours de cette réunion, ont été abordés les points relatifs à la relance des marchés pour la livraison des repas à la cantine et pour le ménage. Il a également été proposé d'étudier la possibilité d'ouvrir le centre de loisirs pendant toutes les vacances d'été, à partir de 2026.
Le prochain conseil d'école aura lieu le 27 mars prochain.

6°) Commission Informatique – CLAC :

- a) INFORMATIQUE = Rien à signaler
- b) CLAC =
 - La soirée « table ronde » sur le handicap s'est bien déroulée. Une cinquantaine de personnes était présente.
 - La journée de la femme du 8 mars se déroulera le matin, avec une séance de yoga et de gymnastique, qui sera suivie d'un brunch.
 - Le nettoyage de printemps aura lieu le 29 mars.

7°) Affaires sociales et CCAS

- a) Informations diverses : la proposition de verser une subvention à l'ADAPEI en lieu et place de la vente des brioches a été rejetée par la commission Finances. Les brioches étant offertes chaque année par Carrefour, il a été décidé de continuer à les vendre.

8°) Communauté d'agglomération

- a) Compte-rendu du conseil communautaire du 26/02/2025 : le compte-rendu sera transmis aux conseillers.
- b) Compte-rendu des différentes commissions :
 - Finances
 - ETIC
 - SIEA
 - Communes Forestières

9°) Questions/informations diverses

- Monsieur le Maire revient sur les amendes administratives qui ont été délibérées pour le dépôt sauvage des déchets et informe que les contestations sont de plus en plus nombreuses, virulentes allant même jusqu'au tribunal administratif. Un point a été fait avec la police pluricommunale et les défenseurs des droits. Il en ressort que la mise en application de la délibération relative aux dépôts sauvages, nécessite le respect d'une procédure graduée et longue. Il a donc été proposé de surseoir aux amendes et de s'en tenir à des courriers d'avertissement dans l'attente des résultats des différents recours.

Le prochain conseil ordinaire aura lieu le Mardi 1^{er} avril 2025 à 19h, salle des associations.

Séance levée à 20h00